

Les finances du centre social : qui fait quoi ?

Pré-requis : savoir lire les documents comptables (budget, bilan) du centre social. Venir à minima en trio (trésorier, membre du bureau, direction, comptable)

Public : trésorier, direction, comptable et tout membre du CA du centre social

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 9 à 24 stagiaires

Durée : 1 jour , soit 7 heures

Date et lieu : 1er mars 2025. Lille

Tarif : 1000 euros pour le groupe (Prise en charge par FOSFORA)

Objectif de la formation :

- Savoir interroger et mettre en place des circuits de validation, délégations, décisions relatives à la gestion budgétaire
- Comprendre le rôle de chacun dans la gestion budgétaire du centre social

Moyens pédagogiques :

- Étude sur documents du centre social
- Apports et échanges de pratiques

Evaluation de la formation :

A chaud en fin de formation (quizz ou présentation par centre social)

Contenu de la formation

Jour 1 :

- Analyse de son fonctionnement : qui fait quoi ?
- Apport (ordonnateur, payeur, contrôleur)
- Exercice, mise en situation

Formation encadrée par : équipe du Pôle Accompagnement et Formation

NB : Si vous vivez une situation d'empêchement ou de handicap, nous pouvons échanger sur l'aménagement de la formation en fonction de vos besoins. Pour cela, contactez: Mathieu CANDAS mcandas.npdcc@centres-sociaux.com

MAJ 24/10/2024



Lien
vers le formulaire
d'inscription

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS

199-201 rue Colbert - Centre Vauban - - 1^{er} étage - Bâtiment Lille - 59000 Lille

Tel : 03 20 79 98 70 - Fax : 03 20 79 98 79 - nordpasdecals@centres-sociaux.com

SIRET: 30226265400056 N° activité de formation: 325909437 59 . Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat